

MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANTS— SELON LES RECOMMANDATIONS R408 ET R457

Cette formation s'applique pour la formation préalable et pour le Maintien et l'Actualisation des Compétences (recyclage) des personnels confirmés

Finalité de la formation

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter des échafaudages de pied et roulants conformément à la notice du fabricant et à la réglementation en vigueur.



Source photo : BTP CFA Vienne

PROGRAMME



DURÉE

- 28 heures, soit 4 jours consécutifs.
- Entrée tous les 2 mois en moyenne : nous consulter



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute personne appelée à monter, démonter des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres et des échafaudages roulants conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser ces échafaudages.



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base, en français et mathématiques, nécessaires à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas, calcul de charges, etc.).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale aux risques de chute de hauteur délivré par la médecine du travail. Ne pas avoir de restrictions au port de charges identifiées par la médecine du travail.
- Savoir utiliser les EPI contre les chutes de hauteur pour le montage des échafaudages de pied.
- Prérequis complémentaire : il est recommandé d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages, utilisation et/ou montage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable

- d'appliquer les règles strictes indiquées dans la notice du fabricant lors du montage et démontage des échafaudages de pied et roulants,
- réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied et celles de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant,
- utiliser les échafaudages de pied et roulant en sécurité.

CONTENU

- Identifier les enjeux de la prévention,
- Connaître le cadre réglementaire des échafaudages, les rôles et responsabilités des différents acteurs et les vérifications de sécurité,
- Définir et expliquer la prévention des risques : signaler les situations dangereuses, communiquer et rendre compte,
- Connaître les différents types d'échafaudages de pied et roulants et leur domaine d'utilisation,
- Reconnaître et nommer les éléments constitutifs et connaître leur rôle,
- Exploiter la notice du fabricant, comprendre, rendre compte et vérifier la conformité du montage à partir de la lecture de plan,
- Préparer le montage des échafaudages de pied et roulants en tenant compte des contraintes du site et du matériel,
- Appliquer les règles d'utilisation des échafaudages de pied et roulants en sécurité,
- Monter en sécurité des échafaudages de pied et roulants
- Effectuer la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Établir le compte-rendu de vérification,
- Démonter, transporter et stocker un échafaudage.



LIEUX

- **BTP CFA Charente**, 16 260 Chasseneuil s/Bonnieure
- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît
- Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies.

CONTACT

BTP CFA Charente
BTP CFA Charente-Maritime
BTP CFA Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux travaux en hauteurs, port du harnais et aux échafaudages fixes et/ou roulants. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années. Deux d'entre eux sont reconnus INRS en R408 et R457.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.
- Organisation : partie théorique, 10 heures. Partie pratique, 18 heures.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis.

Périodicité de renouvellement : le renouvellement de la formation doit être déterminé par l'employeur en fonction, notamment de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié. L'évaluation des acquis lors d'une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » est la même que celle d'une formation initiale.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

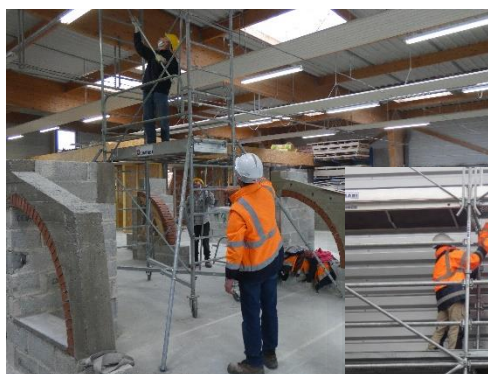
Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel : 609€ /stagiaire (net de taxe) *
- Tarif en intra-entreprise : nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2022



Source photo : BTP CFA Vienne



LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

131

NOMBRE DE STAGIAIRES
ACCUEILLIS EN 2020-2021
SUR L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE

97%

DE SATISFACTION
SUR L'ENSEMBLE
DES FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE
EN 2020-2021

99%

DE RÉUSSITE SUR
L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE EN
2020-2021